ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

PLATE FORME ONCOMOLPATH

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

GROUPE HOSPITALIER PITIE-SALPETRIERE – CH. FOIX – J.ROSTAND
47-83, boulevard de l'Hôpital - 75651 PARIS Cedex 13
STANDARD : 01 42 16 00 00

UNITE FONCTIONNELLE D'ONCOGENETIQUE MOLECULAIRE (PR F.SOUBRIER) - **CONTACT :** DR F.COULET
TEL SECRETARIAT: 01 42 17 76 64 /FAX : 01 42 17 76 18
SERVICE DE PATHOLOGIE (PR F.CAPRON) **- CONTACT :** DR A.BARDIER DUPAS
TEL SECRETARIAT : 01 42 17 77 73/FAX: 01 42 17 77 77

Informations pratiques concernant les recherches : statut mutationnel de KRAS, BRAF et statut MSI dans les cancers du colon dans le GROUPE HOSPITALIER PITIE-SALPETRIERE

Pour quels patients :

Patients atteints de cancer colorectal métastatique (1).
Patients nécessitant une détermination du statut MSI/BRAF dans le cadre d'une consultation d'oncogénétique (2).
Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Colon/ Adénocarcinome - K-RAS/mutations » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

(1) Définir l'éligibilité à un traitement ciblé anti EGFR par Cetuximab ou Panitumumab
La présence de mutations sur les codons 12 et 13 est prédictive d'une absence de réponse au traitement.
(2) Identifier un éventuel syndrome HNPCC

Sur quels prélèvements :

Tumeur primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.
Le prélèvement doit comporter **plus de 20%** de cellules tumorales (par rapport au nombre total de cellules du prélèvement). La cellularité tumorale du prélèvement sera estimée par le pathologiste de la plateforme AP-HP, elle peut néanmoins être précisée sur la demande si connue du prescripteur.

Où adresser sa demande :

Votre demande sera traitée dans le Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière.
➔ Le prélèvement sera initialement réceptionné,

- Soit par le service d'Anatomopathologie (en cas d'envoi de bloc).

Référent : **PR F. CAPRON**
Laboratoire : Anatomo-Pathologie
Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
Bât. La Peyronie 10
47/83 bd de l'hôpital
75651 PARIS Cedex 13

L'anatomo pathologiste de la plateforme prépare les coupes et valide le pourcentage de cellules tumorales au sein de l'échantillon et retourne les copeaux et le bloc.

- Soit directement par l'Unité Fonctionnelle d'oncogénétique (en cas d'envoi de coupes) :

Référent : **Dr F. Coulet**

Laboratoire : Unité fonctionnelle d'Oncogénétique moléculaire
Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
Bât. La Peyronie 10
47/83 bd de l'hôpital
75651 PARIS Cedex 13

La plateforme de biologie moléculaire qui assure l'extraction de l'ADN, l'analyse moléculaire et son interprétation. Les résultats seront transmis au prescripteur et à l'anatomo-pathologiste, ils peuvent être obtenus en contactant la plateforme:

Dr F.COULET florence.coulet@psl.aphp.fr

Que faut-il envoyer :

➔

-le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales (par rapport aux cellules totales de l'échantillon) ou des coupes (en mentionnant le % de cellules tumorales)
- le compte rendu d'anatomo pathologie correspondant au prélèvement
- le Bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats.
- la fiche de dédommagement pour désarchivage, le cas échéant.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

A partir de la réception du prélèvement, un délai général de **15 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux correspondants qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen.
En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.
Le bloc tumoral vous sera réadressé en même temps que le résultat.

Quelles techniques utilisons nous ?

➔ au service d'anatomie pathologique :

-le bloc tumoral sera coupé et analysé en HES pour sélection de la zone la plus richement tumorale (la richesse tumorale pourra être augmentée par macrodissection).
-5 coupes de 10µ seront réalisées et transmises au laboratoire d'oncologie moléculaire
Statut MSI : IHC hMLH1, hMSH2 et hMSH6

➔ au service d'oncologie moléculaire:

- l'extraction de l'ADN à partir des coupes tissulaires est réalisée.
- l'analyse des mutations :

KRAS : **Fusion haute Résolution et séquençage de l'exon 2**
Cette technique est sensible (elle permet de détecter jusqu'à 5% de cellules mutées).

BRAF : **Fusion haute Résolution et séquençage de l'exon 15**
Cette technique est sensible (elle permet de détecter jusqu'à 5% de cellules mutées).

Statut MSI : Analyse de fragment à l'aide des marqueurs microsatellites validés BAT25, BAT26, NR21, NR24, NR27.